

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024

# Salle du SAB'LIER 6 Avenue Paul Henri Spaak- 60000 BEAUVAIS

:-:-:-:-:-:-:-:

L'association comprend à ce jour, **68** adhérents majeurs inscrits. Le nombre d'émargements est de 47 dont **5** pouvoirs, soit **52 votants**.

Le quorum étant atteint, le Président de l'association Samb'bagage ouvre la réunion à 19h00, en rappelant à l'assemblée que pour pouvoir voter, il faut être adhérent tel que le précise l'article 5 des statuts. Il remercie les nombreux membres présents.

Les documents à valider sont à disposition, visionnés sur écran et argumentés. Les membres adhérents ont été convoqués et informés sur le forum et par mail.

# Les rapports du Président et du Trésorier

#### Rapport d'activités de la saison 2023-2024

Le rapport d'activités 2023-2024 est présenté par le Président. Il est joint en annexe au Compte Rendu de cette Assemblée Générale.

Pendant la lecture, sont détaillés quelques points précis (cf. annexe) :

- 23 prestations ont été réalisé sur la saison.
- Bilan financier sain : des remerciements sont adressés à la responsable prestations et à notre trésorière.

Le Président met l'accent sur les aides particulières de certains adhérents. Il les remercie vivement.

Le rapport d'activités 2023-2024 est soumis au vote.

Il est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres votants.

## Bilan financier de la saison 2022-2023

Le bilan financier de l'association Samb'bagage pour l'exercice 2023-2024 est arrêté au 31 août 2024, comme il se doit. Il est établi par la trésorière, argumenté par elle-même, et projeté à l'assemblée. Il est joint en annexe au Compte Rendu de cette Assemblée Générale.

La trésorière détaille quelques points précis :

- Le bilan financier en début de saison est confortable et la situation globale est saine en fin de saison, grâce au poste des prestations. Celui-ci nous a permis d'effectuer l'essentiel de nos recettes, et de faire des dépenses bien au-delà de notre prévisionnel présenté lors de l'AG antérieure.

# En ce qui concerne le poste des dépenses :

- le plus important est celui des meneurs, au nombre de 2 pour cette saison, qui ont pu être rémunérés entièrement et avec augmentation, aux vues des prestations réalisées pendant la saison.
- notre soirée qui s'est déroulée à l'Instant' T à Bresles.

Le président remercie Elodie THUILLIER une adhérente qui a versé une participation provenant de la fermeture de son association afin que les fonds soient utilisés aux investissements de costumes.

Applaudissement de l'assemblée.

Le bilan financier de la saison 2022-2023 est soumis au vote.

Il est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres votants.

# Programmation morale et financière de l'activité pour la saison 2023-2024

La programmation morale et financière de l'activité 2024-2025 est présentée par le Président. Elle est jointe en annexe au Compte Rendu de cette Assemblée Générale.

À sa lecture, sont détaillés quelques points précis :

- L'association compte 68 adhérents dont 16 nouveaux à ce jour (60 musiciens, 0 danseuse et 8 participants).
- La situation est saine mais sans prévisions de recettes en prestations dont nous ne sommes pas en mesure pour l'instant d'estimer le nombre.
- il est évoqué le fait que pour cette saison, il n'y aura pas de danseuses. Il est envisagé une année blanche faute d'avoir suffisamment de danseuses investies et majeures.
- Le président évoque le fait que le bureau envisage une refonte du site internet et du forum pour une meilleure utilisation et une meilleure visibilité. A ce jour, des devis sont en cours.
- Il est envisagé le rachat de T-Shirts dans certaines tailles pour que chaque adhérent ait son t-shirt
- il est rappelé l'investissement d'instruments sur la saison précédente, qui sera renouvelé cette année car il y a eu de nombreuses adhésions sur cette nouvelle saison. De plus, les anciens futs étant assez lourd, il a été décidé d'investir dans de nouveaux futs plus légers. Dans l'optique de soulager les adhérents ayant des restrictions particulières sur présentation de certificat médical.
- La présentation d'une adhésion à un autre organisme d'assurance est faite (la MAIF) car la couverture est meilleure car elle concerna la prise en charge des instruments au domicile des adhérents ;

Aucune autre remarque n'a été soulevée. Rien n'est à ajouter à cette programmation.

### Renouvellement de la Présidence et du bureau

Il est rappelé à l'assemblée que conformément aux statuts, il est nécessaire et obligatoire de

renouveler l'ensemble des postes du bureau une fois par an.

Élection du nouveau Président :

Le Président soumet aux votes le renouvellement du Président, et fait l'ouverture d'une candidature éventuelle en argumentant ce poste.

L'ancien Président, Jean-Luc Caron, se représente et aucun autre membre ne s'est porté candidat.

Résultats: 53 pour.

Conformément aux statuts de l'association : Jean-Luc Caron est réélu Président.

Applaudissements de l'assemblée.

- Élection des autres membres du bureau :
- a) Le Président soumet aux votes le poste de Vice-Président resté vacant la saison précédente, et fait l'ouverture d'une candidature éventuelle en argumentant ce poste.

Laurent Derache, se présente et aucun autre membre ne s'est porté candidat.

Résultats: 53 pour.

Conformément aux statuts de l'association : Laurent Derache est élu Vice-Président.

Applaudissements de l'assemblée.

b) Le Président soumet aux votes le renouvellement du Trésorier, et fait l'ouverture d'une candidature éventuelle en argumentant ce poste.

L'ancienne Vice-Trésorière, Alexandra Bichon, se représente et aucun autre membre ne s'est porté candidat.

Résultats: 53 pour.

Conformément aux statuts de l'association : Alexandra Bichon, est réélue Trésorière.

Applaudissements de l'assemblée.

c) Le Président soumet aux votes le poste de Trésorier adjoint resté vacant la saison précédente, et fait l'ouverture d'une candidature éventuelle en argumentant ce poste.

Le poste est ouvert à candidature.

Personne ne se porte candidat.

Conformément aux statuts de l'association : Le poste reste vacant pour cette saison.

d) Le Président soumet aux votes le renouvellement du Secrétaire, et fait l'ouverture d'une candidature éventuelle en argumentant ce poste.

L'ancien secrétaire. Laurent Derache étant élu Vice-Président ne peut se présenter.

Elisabeth Picard se porte candidate et aucun autre membre ne s'est porté candidat.

Résultats: 53 pour.

Conformément aux statuts de l'association : Elisabeth est élue Secrétaire.

Applaudissements de l'assemblée.

e) Le Président soumet aux votes le poste du Secrétaire adjoint, et fait l'ouverture d'une candidature éventuelle en argumentant ce poste.

Le poste est ouvert à candidature.

Personne ne se porte candidat.

Conformément aux statuts de l'association : Le poste reste vacant pour cette saison.

Le Président remercie les membres et les adhérents de leur vote et de leur confiance en souhaitant la bienvenue à la seule nouvelle membre du bureau.

En échange, l'assemblée, avec ses applaudissements, encourage cette équipe.

## Le renouvellement des commissions

Le Président, avant de soumettre aux votes le renouvellement des 3 commissions, remercie vivement les membres pour le travail effectué pour cette dernière saison.

## Commission Défilés-Prestations :

Le Président ouvre les candidatures en donnant des explications à l'assemblée sur les tâches de cette commission importante très fastidieuse. Il en profite de remercier particulièrement le travail effectué par Fanny Tailleur.

Vu qu'aucun adhérent ne se manifeste, Fanny Tailleur se représente.

L'ensemble de l'assemblée approuvant, la responsable réélue est Fanny Tailleur.

Applaudissements de l'assemblée.

## Commission Instruments:

Le Président ouvre les candidatures en donnant des explications à l'assemblée sur les tâches de cette commission importante. Il en profite de remercier particulièrement le travail effectué par Benjamin Sautjeau, Maxence Cossard et le soutien dans l'ombre de Philippe ...

Ces membres ont la volonté de poursuivre leurs fonctions.

L'ensemble de l'assemblée approuvant, les membres sont réélus.

Applaudissements de l'assemblée.

## Commission APOIO (regroupant la Communication, les Costumes et l'Intendance) :

Le Président donne des explications à l'assemblée sur les tâches de cette commission qui, bien qu'importantes, peuvent parfois être ingrates. Les candidatures sont ouvertes.

Vu qu'aucun adhérent ne se manifeste, Laetitia Cossard se représente.

L'ensemble de l'assemblée approuvant, la responsable de la commission « APOIO » réélue est Laetitia Cossard.

Applaudissements de l'assemblée.

Le Président fait appel à la candidature pour les aides suppléants :

#### Communication:

Le responsable est chargé de la mise à jour du site et du Forum, de la prise de photos et vidéos lors des prestations ainsi que de tout ce qui est relatif à la publicité représentant l'association.

David Dupont et Lydie Derache souhaitent continuer ce rôle.

L'ensemble de l'assemblée approuvant, les responsables sont : David Dupont, Lydie Derache.

Applaudissements de l'assemblée.

### Costumes:

Ces postes sont restés vacants sur la saison précédente et le Président ouvre les candidatures.

Nelly Campos et Ludivine ...se portent candidates.

L'ensemble de l'assemblée approuvant, les responsables sont : Nelly Campos et Ludivine ...

Applaudissements de l'assemblée.

# Modification du Règlement Intérieur et vote

Le président souligne tous les points modifiés dans le Règlement Intérieur.

Un envoi ayant été fait en amont de l'AG, les adhérents ont pu en prendre connaissance.

Les modifications sont votées à l'unanimité.

# Questions diverses

- 1. Il est soulevé la revue des remboursements des frais kilométrique. Le bureau rappelle que ce n'est pas une obligation et qu'à ce jour est prévu de rester sur le barème actuellement utilisé. Une adhérente, inscrite au sein d'une autre association précise qu'il est possible d'établir une attestation par le bureau, reprenant l'ensemble des kilomètres parcourus par l'adhérent pendant l'année. Ce dernier pourra ainsi inscrire ses frais sur sa feuille d'impôts annuelles.
- 2. Une adhérente demande s'il est prévu de reprendre les chèques cadeaux comme moyen de paiement pour l'adhésion annuelle. Cela ne concernant que très peu d'adhérents, le bureau n'envisage pas de reprendre ce moyen de paiement.
- 3. Un membre de la commission communication souhaite évoquer une problématique rencontrée quelques heures avant l'AG concernant l'utilisation des 2 groupes WhatsApp. En effet le plus ancien des groupes devrait uniquement servir à communiquer les éléments essentiels au bon fonctionnement de l'association tel que les jours de répétitions, les rappels pour les prestations, les infos relatives aux instruments etc. et le second groupe ne doit être utilisé que pour les discussions diverses. Jean-Luc soumet aux votes, le fait de verrouiller le groupe principal afin que seuls les membres de la commission communication puissent diffuser du contenu. 8 personnes s'abstiennent et 4 votent contre. Le vice-président récemment élu, précise que tous les membres ne sont pas inscrits dans les 2 groupes et qu'il serait préférable que tous les membres du bureau et des commissions puissent diffuser du contenu dans l'hypothèse d'un absent d'un autre membre. Cette solution est donc envisagée.
- 4. Le meneur souhaite évoquer le fait qu'il réalise des petites prestations en dehors de SAMB'BAGAGE afin d'éviter toutes polémiques sur le sujet. En effet, étant intervenant dans notre association mais aussi au sein d'autres groupes ; il est amené à réaliser des prestations dans d'autres villes et/ou départements. La possibilité de l'accompagner comme musicien est ouvert à tous et Guy propose aux intéressés de lui faire savoir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les membres de l'association pour leur participation à cette AG et les invite au pot de l'amitié.

La séance est levée à 20h30 par le Président.

\*\*Association SAMB BAGAGE\*\*

BP 20602 60006 Beauvais cedex

Yéléphone: 06 38 15 63 70 Email: sambbagage@gmail.com SIRET: 522 578 822 000**28** 

APE: 9001Z

Le Président, Jean-Luc CARON